

Q. Dans son témoignage rendu devant vous, devant la commission?—R. Oui, il a juré cela. Il jurera la même chose ici, je suppose. J'ai tout cela par écrit.

Q. Et savez-vous que l'on avait des outillages différents pour enlever la glace au pont Wellington et au pont du Grand Tronc?—R. Oui.

Q. Et en faisant le calcul du temps que cet ouvrage a duré, en faisant le calcul relatif à la main-d'œuvre qu'il a fallu pour enlever la glace, avez-vous tenu compte de l'outillage qu'ils avaient?—R. Oui, dans mon estimation, j'ai fait une différence entre le prix que j'ai alloué pour les travaux exécutés au Grand Tronc et à l'autre pont.

Q. Vous avez donné un plus grand nombre de jours de travail?—R. Non; j'ai alloué un prix plus élevé pour l'enlèvement de la glace.

Q. Ma question ne concerne pas tant le prix que cela a coûté que la main-d'œuvre employée.—R. Le calcul de la main-d'œuvre est fait d'après le temps et la division du bordereau de paye.

Q. N'est-il pas vrai que dix hommes munis de bonnes machines peuvent faire l'ouvrage de cinquante hommes qui n'auraient aucun outillage? Est-il possible qu'ils peuvent faire le double d'ouvrage avec des machines convenables?—R. Cela dépend absolument des circonstances.

Q. Savez-vous qu'il n'y avait pas de grues à vapeur au pont du Grand Tronc?—R. Il y avait deux grues à vapeur.

Q. N'est-il pas vrai que l'on n'a eu ces grues à vapeur qu'à la fin des travaux?—R. Je ne le sais pas.

Q. Et que ces grues n'ont été employées que pour la maçonnerie? Je crois comprendre que l'on a éprouvé de nombreuses difficultés à enlever la glace. Tout cela est conforme aux témoignages rendus devant vous?—R. Oui.

Q. Et quand vous avez calculé le coût des excavations, où avez-vous trouvé, dans les bordereaux de paye, la base de ces calculs?—R. Eh bien! les témoignages prouvent que l'on a commencé la maçonnerie à une certaine date, et qu'à cette époque les excavations devaient être complétées, sans quoi l'on n'aurait pas pu commencer à construire. J'ai puisé tous ces renseignements dans le témoignage de M. Papineau. Voici un état qui donne toutes les dates.

Q. Vous avez basé cet état sur les dates auxquelles l'on a commencé les travaux?—R. Oui. Par exemple, la taille de la pierre, au pont du Grand Tronc, a commencé le 11 février et s'est terminée le 3 mai, et pour tous les travaux j'ai le temps d'après les témoignages.

Q. Vous pouviez savoir quand les excavations ont été terminées, mais cela vous permettrait-il de savoir combien d'hommes étaient employés aux excavations pendant la durée des travaux, ou combien d'hommes il a fallu employer?—R. C'est ce que je dis dans ma déclaration; je ne pouvais pas le dire exactement; je pouvais faire une estimation approximative.

Q. Sur quoi vous êtes-vous basé pour dire que les excavations ont coûté tant, si vous ne pouvez pas dire combien il fallait employer d'hommes et si vous ne savez que par oui-dire le temps que ces travaux ont duré?—R. Il y a une manière de faire ce calcul, et c'est celle-ci: vous pouvez faire une estimation pour tous les travaux exécutés, dire que tant d'hommes feraient tant d'ouvrage dans un temps donné pendant la durée des travaux, et additionner cela; et si vous n'obtenez pas le montant exact exigé pour ces travaux, alors, vous pouvez ajouter une proportion à chacun; cela donnera une idée approximative du nombre d'hommes qui ont exécuté un ouvrage en particulier.

Q. Quand vous dites qu'un pont qui aurait dû coûter tant a coûté tant, vous pouvez ajouter une proportion à tous les travaux du pont, mais comment pouvez-vous dire que c'est une partie des travaux plutôt qu'une autre qui a coûté plus?—R. Par le temps où l'on a commencé et fini certains travaux, pris en comparaison avec le montant total du compte.

Q. Sans pouvoir savoir combien il y avait d'hommes employés aux travaux dans un même temps?—R. Pas exactement.

Q. Ce mode s'appliquerait aussi au coffrage?—R. Oui, à l'enlèvement des caissons et au coffrage, et de fait à tous les travaux; cette estimation se fait sur toute la ligne.